

Réunion du 28 septembre 2017

Objet : **Création de la Commission dédiée aux usages
du numérique.**

Rapporteur : Frédéric Duché

Le numérique a déterminé des changements profonds dans la société mais également dans la vie et le fonctionnement des entreprises et des collectivités mais aussi des particuliers. Cette évolution va s'accroître notamment du fait de l'aménagement numérique porté par le Syndicat. Afin d'accompagner les porteurs de projet qui s'appuieront sur ce nouveau réseau, il convient de créer une commission qui fera échos des initiatives locales mais aussi nationales et internationales pour que notre territoire s'inscrive dans cette dynamique.

Le syndicat n'aura pas vocation à se substituer aux partenaires qui disposent en propre de cette compétence mais uniquement d'agir à travers cette commission comme un observatoire en vue de valoriser le réseau construit.

La commission se réunira au moins une fois par an sur convocation de son Président qui dressera l'ordre du jour de la réunion.

Des réunions supplémentaires pourront-être organisées à l'initiative du président de la commission ou sur demande d'au moins la moitié des membres qui la composent.

Il est proposé aux membres du comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Comité Syndical du Syndicat Mixte Ouvert

Délibération n°2017-035

Eure Normandie Numérique

Réunion du 28 septembre 2017

Objet : **Création dédié aux usages du numérique.**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DRCL/BCLI/2014-02 du 13 janvier 2014 portant création du syndicat mixte ouvert Eure Numérique ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte ;

Le Comité syndical, réuni en séance publique le 28 septembre 2017 à l'Hôtel du Département à ÉVREUX,

le quorum étant atteint,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE

- D'adopter le rapport de Monsieur le Président relatif à la création de la Commission dédiée aux usages du numérique,
- De nommer Monsieur Daniel Jubert en qualité de Président de cette commission,
- De désigner les autres membres lors du prochain comité syndical.

- Nombre de voix pour :

➤ Collège EPCI : 28

➤ Collège Conseil Départemental : 21

- Nombre de voix contre :

➤ Collège EPCI : 0

➤ Collège Conseil Départemental : 0

- Abstention :

➤ Collège EPCI : 0

➤ Collège Conseil Départemental : 0

Fait à Evreux, le 28 septembre 2017

Pour extrait conforme,

Le Président

Frédéric DUCHÉ

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "EVREUX METROPOLE" and "NORMANDE" around a central emblem.